

Mercredi 27 avril 2011



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 36
ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre OSWALD

(N° 20) — *Loi sur l'accès du public aux défibrillateurs/The Defibrillator Public Access Act*

M. le ministre BJORNSON

(N° 24) — *Loi sur le financement de l'innovation/The Innovation Funding Act*

M. le ministre SWAN

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*

M^{me} DRIEDGER

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (homologation des mammographes)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Mammography Accreditation)*

M^{me} DRIEDGER

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (agrément et publication de documents)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Accreditation and Disclosure)*

M^{me} DRIEDGER

(N° 208) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière (civières motorisées)/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act (Power-Assisted Stretchers)*

M^{me} ROWAT

(N^o 211) — *Loi sur l'accès aux défibrillateurs/The Defibrillator Access Act*

M^{me} ROWAT

(N^o 213) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (cartes-cadeaux)/The Consumer Protection Amendment Act (Gift Cards)*

M. DERKACH

(N^o 214) — *Loi sur le Jour du patrimoine ukrainien/The Ukrainian Heritage Day Act*

M^{me} ROWAT

(N^o 215) — *Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Act*

M^{me} DRIEDGER

(N^o 216) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (plafonnement des frais administratifs)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Capping Administrative Costs)*

PÉTITIONS

M. BOROTSIK

M^{me} MITCHELSON

M. BRIESE

M. GOERTZEN

M. PEDERSEN

M. DYCK

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(93 h 28 min)

(Assemblée — Conseil exécutif)

(salle 255 — Éducation)

(salle 254 — Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 6) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

M. le ministre LEMIEUX

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance (contrôle de certains médicaments couverts et modifications diverses)/The Prescription Drugs Cost Assistance Amendment Act (Prescription Drug Monitoring and Miscellaneous Amendments)*

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur l'arbitrage relatif aux pompiers et aux travailleurs paramédicaux/The Firefighters and Paramedics Arbitration Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 16) — *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers et la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Safer Communities and Neighbourhoods Amendment and Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur les coopératives/The Cooperatives Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 18) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 19) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges aînés)/The Provincial Court Amendment Act (Senior Judges)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 21) — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux dons d'organes et de tissus/The Organ and Tissue Donation Awareness Day Act*

M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N^o 22) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M^{me} la *ministre* HOWARD

(N^o 23) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*

QUESTIONS ÉCRITES, DEMANDES ET ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS — ACCEPTÉS MAIS RESTÉS SANS RÉPONSE

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE — TROISIÈME SESSION

QUESTIONS ÉCRITES

M. GERRARD

6. Pourquoi a-t-on interdit aux résidents de Breezy Point de retourner à leurs résidences le 15 avril afin de récupérer et de protéger leurs biens et objets de valeur alors que le 14 avril 2009, la Gestion des ressources hydriques du Manitoba a annoncé que le niveau de l'eau à Breezy Point était descendu à un niveau sécuritaire de 718,9 pieds?
7. Le gouvernement peut-il garantir que ceux et celles qui souhaitent s'acheter une nouvelle résidence seront en mesure d'obtenir un prêt hypothécaire, peu importe leur âge, puisqu'il a annoncé à maintes reprises qu'il accordera aux propriétaires de Breezy Point une offre de rachat généreuse?

QUESTIONS ÉCRITES, DEMANDES ET ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS — ACCEPTÉS MAIS RESTÉS SANS RÉPONSE

QUESTIONS ÉCRITES

M^{me} DRIEDGER

22. Des 680 lits en foyer de soins personnels qui devaient être éliminés avant la fin de 2009 dans le cadre de la stratégie provinciale pour le vieillissement chez soi, la ministre de la Santé peut-elle nous indiquer combien l'ont été?
23. La ministre de la Santé peut-elle nous indiquer le nombre de lits de soins intensifs qui ont été éliminés au cours de la dernière décennie?
24. Des 100 lits que le NPD avait promis de créer aux élections de 1999, la ministre de la Santé peut-elle nous indiquer combien l'ont été et où ils se trouvent?
25. La ministre de la Santé peut-elle nous indiquer le nombre de chirurgies qui ont été annulées ou qui n'ont pu être planifiées au cours des quatre derniers mois en raison du manque récent de lits de soins intensifs et de lits en foyer de soins personnels?

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M^{me} la *ministre* SELBY

(N^o 26) — *Loi sur l'Université de Saint-Boniface/The University of Saint-Boniface Act*

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M. NEVAKSHONOFF — Qualité des cours d'eau

Attendu :

que le lac Winnipeg est le deuxième lac d'eau douce en importance au Canada et le dixième au monde et qu'il constitue l'une des ressources naturelles les plus importantes du Manitoba;

que l'excès de nutriments résultant du développement humain, tels que les villes, les fermes et les terrains de golf, entraînent des niveaux dangereux d'ammoniac et de bactéries E. coli ainsi que la prolifération rapide d'algues dans le lac Winnipeg;

qu'un moratoire sur l'élargissement des exploitations porcines a été introduit en 2008 dans les régions intensivement développées du sud-est du Manitoba, dans la région vulnérable de la zone de gestion spéciale de la vallée de la rivière Rouge et dans la région d'Entre-les-Lacs de protéger la qualité des eaux au Manitoba;

que du financement est disponible afin d'aider les producteurs à faire la transition vers une production sans danger pour l'environnement et à faire face à l'interdiction d'épandre des déjections en hiver qui entrera en vigueur en 2013;

que le gouvernement du Manitoba a fait d'importants investissements pour moderniser le réseau d'égout de la ville de Winnipeg et de nombreuses collectivités rurales de la province;

que les inondations de ce printemps entraîneront le rejet d'autres polluants dans les cours d'eau nuira à la santé du lac Winnipeg;

que nous sommes tous responsables de la protection des eaux du Manitoba,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite le gouvernement provincial pour son leadership dans la protection de la qualité des eaux dans le bassin hydrographique du lac Winnipeg;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à poursuivre son travail acharné en vue d'améliorer la santé du lac Winnipeg afin de permettre aux générations futures de profiter du lac et de toutes les ressources en eau douce du Manitoba.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 25 mai 2011, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly: Performance Audits » et daté de décembre 2010 — Chapitre 2 : « Economic Development: Loans and Investments under *The Development Corporation Act* »;
- comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2010 (volumes 1, 2, 3 et 4);
- rapport du vérificateur général intitulé « Audit of the Public Accounts for the year ended March 31, 2010 ».